

REGISTRE DES QUESTIONS

INFORMATIONS CONCERNANT L'ANNONCE

Collectivité :	Communauté de Communes des Crêtes Préardennaises
Type d'annonce :	Avis d'appel à la concurrence
Type de procédure :	Procédure adaptée ouverte pour un montant compris entre 90 000 HT et 216 000 euros HT
Référence :	M26E02
Date de mise en ligne :	Le vendredi 09 janvier 2026 à 15:38:38
Date de clôture :	Le lundi 09 février 2026 à 12:00:00
Titre :	DIAGNOSTIC D'ASSAINISSEMENT COLLECTIF DES EAUX USÉES TERRITOIRE DE POIX TERRON
Descriptif :	<p>Le présent marché a pour objet la réalisation de l'étude :</p> <ul style="list-style-type: none">- diagnostic du fonctionnement du réseau eaux usées et de la station de traitement des eaux usées de la commune de POIX TERRON afin d'en recenser les anomalies, de quantifier la pollution rejetée ainsi que son impact sur le milieu ;- schéma directeur d'assainissement vise à réduire les dysfonctionnements, les rejets de pollution et les surcoûts d'exploitation qui en découlent, à respecter la réglementation en vigueur, notamment à travers la directive eaux résiduaires urbaines (ERU) et l'arrêté du 21 juillet 2015 relatif aux systèmes d'assainissement collectifs.

REGISTRE DES QUESTIONS / REONSES REONDUES COLLEGIALEMENT

Question n° 1 Posée le 15/01/2026 à 14:11:10

Bonjour,

Afin de chiffrer au mieux les inspections télévisées sur 1000 ml, pourriez vous indiquer le linéaire de réseau par diamètre ? Ou à défaut les diamètres minimum et maximum ?

De plus il est demandé au CCTP la réalisation une campagne de mesures sur le milieu naturel avec la réalisation de 3 bilans journaliers de pollution. Ces 3 bilans sont-ils à réaliser lors de chaque campagne de mesure sur les réseaux (soit 6 bilans au total) ou uniquement en période de nappe basse (et donc d'étiage pour le cours d'eau) (soit 3 bilans au total) ?

Merci

Répondu le 19/01/2026 à 15:22:33

Bonjour,

Suite à votre demande, nous vous informons que nous ne disposons pas du linéaire précis des réseaux par diamètre. À titre indicatif, celui-ci varie généralement entre 200 et 500 selon les secteurs.

Par ailleurs, la campagne de mesures à réaliser sur le milieu naturel sera limitée à la période de nappe basse.

Cordialement
